

TRAIT D'UNION

SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

N° 36 - FÉVRIER 1996

Bulletin Communal d'Information

E *In ce début d'année l'Équipe Municipale vous présente ses vœux de bonheur, réussite et santé.*

D *Je souhaite que le présent bulletin parvienne à tous sans contretemps et que les péripéties de la dernière distribution ne soient qu'un mauvais souvenir.*

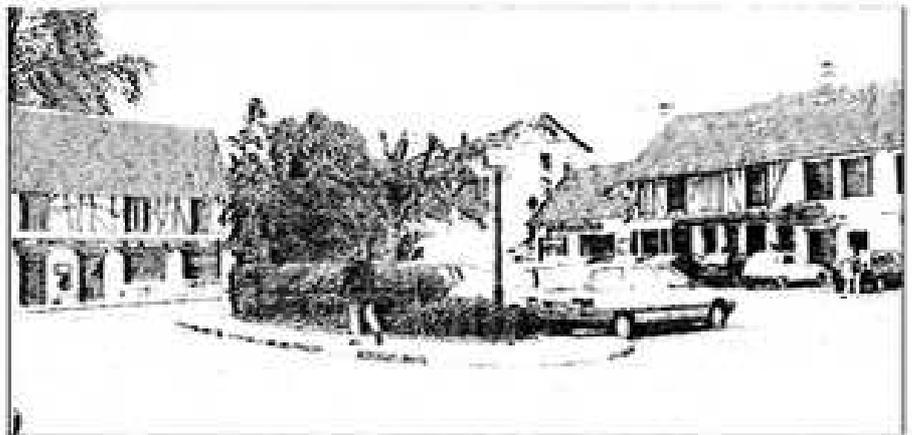
I *A l'occasion des fêtes de fin d'année la Commission concernée a tenu à faire « un plus » en offrant un sapin à chaque commerçant. Il en fut également mis un à Grogneul et un autre à Changé. Hélas pour ce dernier sa présence parmi nous ne fut que de courte durée.*

T *Merci aux commerçants d'avoir accueilli favorablement une telle opération qui se doit d'être reconduite. En sommeil depuis un certain temps le Comité des Fêtes semble vouloir sortir de sa léthargie. Il serait bon que ce réveil ne soit pas qu'un frémissement passager. En tout cas, bon courage aux responsables nouvellement désignés.*

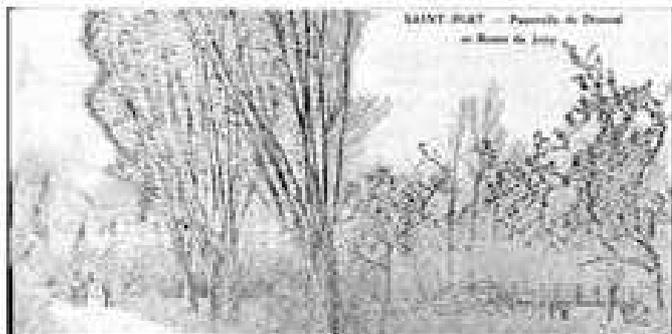
O *D'ici à quelques semaines le Conseil Municipal établira son premier budget qui vous sera vraisemblablement présenté dans le prochain bulletin.*

Avec le printemps qui approche la nature va reprendre ses couleurs et l'entretien des espaces verts devenir de saison. A cette occasion je vous demande de respecter la tranquillité de votre voisinage. Pensez aussi à fleurir vos maisons avec autant d'allant que ces dernières années.

J.P. BINET



Renouveau du Comité des Fêtes



L'Assemblée Générale du Comité a eu lieu le vendredi 26 janvier 1996 à la Salle des Fêtes.

Devant une assistance clairsemée (les mauvaises conditions climatiques sévissant ce jour en sont peut-être la cause) un bilan fut dressé par le trésorier Guy Boget qui mit en évidence l'excellente santé financière du Comité.

Rien que le Comité fut en sommeil depuis 1991, la location du « barnum » lui procurait néanmoins de substantielles recettes. Un grand merci à Monsieur Jumelle qui assure, chez lui, la garde de cet équipement.

A l'issue de cette Assemblée et devant la volonté de la municipalité et de certains habitants de relancer le Comité des Fêtes, un bureau fut désigné et comprenant entre autres :

Monsieur PARAIN, Président ; Mademoiselle PRIGENT, Vice-Président ; Monsieur LAIZE, Secrétaire ; Monsieur BOGET, Trésorier.

D'ores et déjà le nouveau bureau lance un appel vers la jeunesse et les bonnes volontés qui seraient intéressées pour participer et apporter des idées nouvelles.

Nous souhaitons bonne chance au nouveau Comité des Fêtes de Saint-Piat.

La Commission des Fêtes

STOP ! DÉFENDONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Créé en 1989, le SIRMATCOM (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères) regroupe actuellement 31 communes pour un nombre d'habitants de 35 000 personnes.

Ce syndicat, outre la gestion des ordures ménagères collectées chaque semaine, s'emploie en vue de la fermeture des décharges, à réduire et à recycler les nombreux déchets de la consommation moderne.

Certaines ordures ménagères sont recyclables par l'intermédiaire des déchetteries, 7 sont opérationnelles sur les 12 de prévus.

Ouverture prochaine :

- Déchetterie d'HARLEVILLE
- Déchetterie de DROUË-SUR-DROUETTE
- Déchetterie de NOGENT-LE-ROI

Quelques chiffres :

CHARTRE DU L'ÉCO-CITOYEN	CLIENTS		APPORTS		TONNAGES ENLEVÉS		
	COMMUNES	NOMBRE	%	NATURE	%	NATURE	NOMBRE
<p>CHARTRE DU L'ÉCO-CITOYEN</p> <p>On est éco-citoyen 365 jours par an. Grâce aux éco-citoyens résidents l'environnement grâce à des gestes simples.</p> <p>L'éco-citoyen apprend à jeter moins et à jeter mieux.</p> <p>L'éco-citoyen cherche à produire le moins de déchets possible.</p> <p>L'éco-citoyen participe de l'économie nationale en composant les déchets organiques dans son jardin.</p> <p>L'éco-citoyen apprend à trier ses déchets : il apporte le verre cassé jusqu'au commerçant le plus proche prévu à cet effet. Il recycle ses journaux, les livres et papiers et va les jeter soigneusement dans des conteneurs spéciaux.</p> <p>L'éco-citoyen n'oublie pas ses papiers gras derrière les toilettes, se promener, pique-niquer ou dans toute autre de ses occupations.</p> <p>L'éco-citoyen ne se débarrasse jamais de ses déchets encombrants ou toxiques dans la nature, les terrains vagues ou sur les trottoirs.</p> <p>L'éco-citoyen a recours pour ses gravats, ses déchets de jardinage et ses déchets encombrants à l'une des 900 déchetteries qui existent en France.</p> <p>L'éco-citoyen se débarrasse par tous les moyens mis à sa disposition pour se débarrasser de ses déchets de la façon la moins encombrante pour l'environnement.</p> <p>L'éco-citoyen donne l'exemple et fait bénéficier les autres de ses connaissances en leur indiquant la meilleure manière de gérer leurs déchets.</p>	PIERRES	5 261	30,3	Encombrants	20,3	Encombrants	880
	MAINTENON	4 885	28,1	Végétal fin	19,3	Gravats	1 100
	NOGENT	1 696	9,8	Ferrailles	13,3	Bois	230
	ST-MARTIN	921	5,3	Plastiques	9,9	Ferrailles	270
	BOUGLAINV.	832	4,8	Gravats	10,0	Plastiques	80
	VILLIERS	805	4,6	Bois	8,1	Végétal fin	250
	CHARTAINV.	587	3,4	Cartons	7,4	Cartons	50
	SAINY-PIAT	615	3,5	Verre	2,0	Papier	14
	NERON	577	3,3	Papier	2,0	Verre	16
	JOUY	520	3,0	Huiles	2,5	Batteries	9
	GALLARDON					Huiles	10
	YMERAY						
	BAILLEAU	343	2,0	Pneus	3,7		
	FFERNON						
	HANCHES	278	1,6	Peintures			
DIVERS HORS			Piles				
SIRMATCOM	55	0,3	Chiffons				
			Médicaments	1,5	Piles	1,5	
TOTAL	17575				TOTAL	2 910,5	
dont artisans	1 360	7,8%					

NOMBRE JOURS OUVERTS : 226 - MOYENNE CLIENTS/JOUR : 77
 MOYENNE JOURNALIÈRE : LUNDI : 58 - MERCREDI : 71 - JEUDI : 43
 VENDREDI : 70 - SAMEDI : 147 - DIMANCHE : 57

La commune de SAINT-PIAT est affectée pour ses encombrants à la déchetterie de PIERRES située route de Bouglainval (feuillet en annexe).

Pour information, la redevance des ordures ménagères est calculée sur le foncier bâti.

- DATES À RETENIR :**
- NETTOYAGE DE PRINTEMPS LES 24 ET 25 MARS 1996
 - LE JOUR DE LA TERRE - LE 22 AVRIL 1996
 - LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT - LE 5 JUIN 1996
 - LA JOURNÉE DE LA VILLE - LE 9 JUIN 1996

A. LEBAILLE

N. LE NOHAN

Et si votre assurance garantissait vraiment votre tranquillité ?

*Plus simple, plus sûr,
le Crédit Agricole l'a imaginé pour vous.*



4, Place Aristide Briand à MAINTENON - Tél : 37.27.11.11 - Fax : 37.27.15.41

ÉPICERIE MIHAJLOV

42, avenue de la République
28130 SAINT-PIAT

Tél. 37.32.37.38

AU BORD DE L'EURE

chez Odile et Pascal

CAFÉ - BAR

7 / 7 JOURS

37.32.46.03

DIMINUTIF

Véronique Lécuyer

COIFFURE
HOMME - DAME

Sur rendez-vous



44, rue de la République ☎ 37
28130 - SAINT-PIAT 32

Pour les fêtes 30

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
LES DIMANCHES 24 ET 31 DÉCEMBRE 11

PROPOS SUR L'ASSAINISSEMENT

PRÉAMBULE

Dans le cadre de l'étude d'un schéma directeur d'assainissement, sont à prendre en considération toutes les contraintes qui y sont liées à savoir : investissement, amortissement, fonctionnement, devenir des boues, répercussion sur le prix de l'eau...

Le choix entre les différentes techniques d'assainissement sera précédé d'une réflexion préalable abordant les thèmes suivants :

- sensibilité du milieu naturel
- géologie et hydrogéologie du secteur
- analyse de l'existant (diagnostic des réseaux, habitat...)
- description générale des différentes options envisageables
- comparatif technico-économique des filières

Une telle démarche permet de répondre aux attentes non seulement des collectivités mais aussi à celles de partenaires (Département, Agence de l'eau). De plus elle contraint les bureaux d'études à une collaboration avec les services compétents (DDA, DDE, DDASS).

L'assainissement concerne les eaux usées domestiques (toilettes, vaisselle, cuisine, salle de bains, machines à laver), les eaux pluviales qui peuvent être particulièrement polluantes en lessivant les sols et les toits (hydrocarbures, plomb, zinc...) et certaines eaux industrielles.

L'assainissement prend en compte différents aspects : le traitement à la source des pollutions, les pollutions non domestiques (industrie, artisanat, eaux pluviales), le développement urbain et la programmation sur le long terme des investissements.

Types d'assainissement

Deux types d'assainissement sont à étudier : l'assainissement autonome et l'assainissement collectif.

A) L'assainissement autonome concerne essentiellement les petites communes à habitat dispersé et se compose grosso modo d'une fosse septique de 5 m³ pour une maison individuelle et d'un réseau de drains enterrés dans le sol.

Les eaux usées domestiques (en moyenne 150 l par jour et par habitant) sont collectées et envoyées dans la fosse septique qui assure la digestion des matières retenues par fermentation anaérobie, c'est-à-dire en l'absence d'oxygène. L'épuration des eaux ainsi décantées se poursuit dans le sol par leur acheminement au moyen d'un ensemble de tuyaux perforés placés dans le sol à une profondeur de 0,5 m minimum.

Cette installation, qui ne doit en aucun cas recevoir les eaux de pluie, présente un rendement d'épuration élevé et rapide. Elle nécessite, au bas mot, une surface de 250 m² pour la mise en place des drains, ce qui sous-entend que la parcelle destinée à la recevoir devra présenter une superficie de 1 000 m² à peu de chose près.

L'assainissement autonome est séduisant par sa simplicité mais impose des contraintes : adaptation aux caractéristiques du sol (filtres à sable horizontaux drainés, filtres à sable verticaux drainés, tertres, postes de relevage, postes de refoulement) et vidange de la fosse septique au moins tous les cinq ans.

B) L'assainissement collectif permet de recueillir et de traiter les eaux usées d'une ou plusieurs communes et peut également prendre en charge des eaux industrielles

dans la mesure où elles auront reçu une autorisation prouvant leur compatibilité avec le traitement des eaux usées de la collectivité.

Il se compose d'un réseau qui achemine les eaux usées vers une station d'épuration qui extrait et transforme les pollutions dissoutes et en suspension. En fin de traitement on obtient d'une part une eau épurée et d'autre part des boues à valoriser ou à incinérer.

L'assainissement collectif peut être réalisé soit au moyen d'un réseau unitaire soit au moyen d'un réseau séparatif.

Le réseau unitaire est constitué d'un seul réseau d'égouts et recueille les eaux domestiques ainsi qu'éventuellement les eaux pluviales dans la mesure où celles-ci ne peuvent être évacuées dans le milieu naturel. Un tel système présente un inconvénient. En effet, si la station d'épuration n'offre pas une capacité suffisante, elle ne pourra pas traiter tout le volume d'eau généré par de fortes pluies.

Le réseau séparatif est composé de deux conduites distinctes : l'une achemine les eaux usées vers la station d'épuration, l'autre collecte les eaux pluviales dans la mesure où celles-ci ne peuvent être évacuées dans le milieu naturel (à noter que les eaux pluviales peuvent nécessiter un traitement avant d'être rejetées par la station d'épuration). Le réseau séparatif demande une vigilance toute particulière pour éviter les mauvais branchements (rejet d'eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales ou inversement).

La création d'un assainissement collectif performant exige de sérieuses études préalables : connaissance de la qualité et de la quantité des eaux à traiter, de l'urbanisme, des caractéristiques des sols... et son efficacité dépend en grande partie du soin apporté à la réalisation du réseau tout spécialement en ce qui concerne l'étanchéité des réseaux de collecte.

Quant à la station d'épuration, elle doit évidemment être conçue pour répondre aux normes de qualité imposées aux eaux épurées.

Réseau et station doivent être munies de systèmes de contrôle afin de détecter rapidement toute anomalie permettant d'assurer la qualité du service.

Conclusion

La mise en place d'un schéma directeur d'assainissement correspond à une démarche volontaire qui permet d'obtenir les informations indispensables avant d'effectuer un choix, à savoir :

- délimitation des zones d'assainissement collectif ou non
- définition des techniques et filières retenues pour chacune des zones
- évaluation des programmes d'assainissement
- montage des opérations moyens techniques/moyens financiers appropriés.

Assainissement autonome et/ou collectif... la réussite d'une politique d'assainissement cohérente repose sur la qualité des études préalables et le soin apporté à la définition du projet, politique permettant de répondre aux exigences en terme de respect du milieu physique, du milieu aquifère et de qualité de rejet dans le milieu naturel.

CLUB DE LA VALLÉE

Depuis le dernier Trait-d'Union de novembre 1995 nous avons pu concrétiser les projets dont nous vous avons entretenus :

- 19 novembre 95 : l'exposition-vente des travaux exécutés par nos adhérents s'est révélée une belle réussite.
- 29 novembre 95 : à la satisfaction de tous les participants nous sommes allés voir à Paris, au Palais des Sports, le spectacle de Robert Hossein - Angélique Marquise des Anges -.
- 15 décembre 95 : le repas de Noël nous a tous réunis dans une salle joliment décorée et dans une ambiance très conviviale.

L'année 1996 ne nous verra pas inactifs loin de là ! Pour preuve notre calendrier du premier semestre :

- 5 janvier 96 : première réunion du Club avec accueil de deux nouveaux adhérents et traditionnelle galette des rois.
- 16 février 96 : fête de la Chandeleur.
- 16 mars 96 : soirée bal masqué et travesti (facultatif) animée par un nouvel orchestre qui, nous l'espérons, plaira à tous. Venez nombreux à cette manifestation qui a toujours rencontré un franc succès.
- 5 avril 96 : repas annuel des membres du Club.
- 5 mai 96 : exposition/vente dite - Vente de Printemps -. La date de cette exposition a été changée afin

de présenter un ensemble d'ouvrages et de nouveautés à même de tenter pour les beaux jours.

D'ores et déjà reprenez ces dates et venez nous rejoindre pour profiter de toutes les activités que nous vous proposons (téléphone pour plus amples renseignements : 37.32.30.56), sans compter nos réunions des 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois.

Nous avons une pensée émue pour notre ami M. Seigneury qui nous a quittés en janvier dernier.

Merci à toute l'équipe du bureau toujours efficace et solidaire et, avec un peu de retard, tous nos vœux très sincères pour 1996.

M. IESCA, Président
G. ANDRÉ, Secrétaire

CONNAISSEZ-VOUS L'A.V.I.E.L. ?

L'A.V.I.E.L., Association d'Aide aux Victimes d'Infractions en Eure-et-Loir, est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et ne présente aucun caractère confessionnel ou politique.

Cette Association, dont le siège est situé à CHARTRES au Palais de Justice (Tribunal de Grande Instance), a pour objet de :

- favoriser auprès des victimes d'infractions la connaissance de leurs droits
- leur expliquer les démarches privées (assurances), administratives ou judiciaires
- intervenir à leur demande en cas de détresse morale ou matérielle afin de les aider

- susciter des comportements nouveaux en faveur des victimes d'infractions pénales (écoute, soutien moral et psychologique...)

L'A.V.I.E.L. ne se substitue pas aux victimes mais, après les avoir entendues, les informe de leurs droits et les oriente :

- comment porter plainte
- où consulter les professionnels de la justice
- les démarches auprès des assurances
- quels sont vos droits

L'A.V.I.E.L. est un trait d'union entre des personnes désemparées et les administrations judiciaires et sociales. L'A.V.I.E.L. offre un service gratuit.

Permanences : 6, rue du Palais de Justice à CHARTRES du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Téléphone : 37.36.50.36 du lundi au vendredi.



**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
VOLAILLES**

Michel FOUCAULT

50, rue de la République
28130 - Saint-Piat

37.32.30.14

AU BON ACCUEIL

BAR RESTAURANT

BILLARD FRANÇAIS

70, rue de la République
28130 - Saint-Piat

37.32.30.77

Antiquités Brocante

Serge Lordereau

OUVERT 7/7 JOURS
de 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h 30

DÉBARRAS GRENIERS
ACHATS DE MEUBLES
ET OBJETS ANCIENS

15, rue de Diorval 28130 SAINT-PIAT
Tél. 37 32 42 86

PREFECTURE D'EURE-ET-LOIR

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

ARRETE PREFECTORAL RELATIF AU BRUIT

EXTRAITS DE L'ARRETE N° 194

Article 4

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

les jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

les dimanches et jours fériés de 10H à 12H

Article 5

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

Fait à CHARTRES le 31 JANVIER 1990

p / LE PREFET,
LE SECRETAIRE GENERAL

Henri-Michel COMET

4^e TRIATHLON DE LA VALLÉE DE L'EURE

C'est le dimanche 16 juin 1996 à 10 heures précises de la Base de Loisirs de Changé que s'élanceront à nouveau les triathlètes pour le 4^e Triathlon de la Vallée de l'Eure.

Cette épreuve mieux reconnue dans le milieu sportif, aidée par les différentes instances départementales, souhaitée par bon nombre de résidents pour l'animation apportée, prend de l'étoffe année après année tant en qualité qu'en quantité (plus de 100 inscriptions ont été refusées en 1995).

1996 innovera avec une épreuve « Relais-Entreprises » (toute entreprise intéressée pourra engager 2 voire 3 athlètes se relayant en équipe chacun sur une discipline) dont le départ sera donné à 10 heures en même temps que le traditionnel « promotionnel ». Bien évidemment, il sera établi un classement indépendant.

Le coup d'envoi de l'épreuve « Olympique » est prévu à 14 h 30.

Bénévoles, reprenez donc le 16 juin 1996 et... faites des prosélytes, nous en avons besoin !

Après chaque édition des triathlons précédents les participants, qui nous ont offert un beau spectacle, n'ont pas manqué de manifester leur satisfaction quant à l'accueil qui leur avait été réservé, à la gentillesse et à la serviabilité manifestées par les bénévoles, au service sécurité, aux encouragements prodigués par les spectateurs, à la qualité de l'organisation sportive, au cadre agréable dans lequel ils ont évolué...

Le triathlon, sport encore relativement peu connu (rappelons-nous 1993 où bon nombre le découvrait), a pourtant été immédiatement adopté en réussissant à mobiliser des centaines de personnes autour d'une activité jusque-là quasi confidentielle.

Continuons sur cette lancée où l'on redécouvre la Fête au Village l'espace d'une course. Le triathlon est un prétexte où l'on sent émerger le besoin de cette convivialité qui fait vivre nos villages.

Ph. CHATEL

AS SAINT-PIAT LE FOOT UNE PASSION...

Classement à l'issue de la 1^{re} partie du championnat 95/96 :

EQUIPE SENIOR : 4^e DIVISION

2 victoires - 1 défaite - 7 nuls. Un manque certain de motivation dû certainement à l'impossibilité (terrain et arbitrage) de monter en division supérieure.

EQUIPE U16

4^e sur 6 de sa poule. Comme chaque saison une équipe qui joue pour le plaisir et le fair-play (Champion fair-play en 93/94 et 94/95).

EQUIPE PUPILLE

1^{re} de sa poule. Montée en 1^{re} division. Ce sera dur mais c'est une équipe courageuse et motivée.

EQUIPE POUSSIN

1^{re} de sa poule. Montée en division supérieure. Toujours en progrès.

DEBUTANTS :

2 équipes - Pas de classement dans cette catégorie mais toujours autant d'enthousiasme. Bravo à tous ces petits footballeurs.

Le bureau FOOT se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 1996 et vous remercie pour votre accueil lors du passage des traditionnels calendriers, ainsi que pour votre présence au bal du football de novembre 1995.

A bientôt sur le stade.

F. SIMONNET, Présidente

BILAN 1995 PROMETTEUR POUR LES GARENNES DE SAINT-PIAT'

En ce début d'année 1996, M. ROCHER Bernard, Président du club VTT - Les Garennes de Saint-Piat - et ses coureurs font un bilan positif de l'année passée.

Après la création d'une équipe de compétiteurs, il y a 2 ans, les résultats et la progression des coureurs sont remarquables, d'autant que la saison n'a pas toujours été chanceuse : ennuis mécaniques, blessures, ainsi que des problèmes de financement des grands déplacements. Mais comme le disent les 4 Garennes : LACAN Olivier - SIMONNET Morgan - LOCHON Cédric et PATUEL Ian : « Un garenne de Saint-Piat est un BIKER, et un biker ne se démoralise jamais car le travail et l'assiduité payent toujours. Il faut simplement être patient et ne pas oublier notre règle : Faire du sérieux sans se prendre au sérieux ! »

Parmi les résultats importants, il faut retenir :

1 TITRE RÉGIONAL CADET, 4 COUREURS QUALIFIÉS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE, 1 VICTOIRE D'ÉTAPE AU DÉFI NATURE EN ESPOIR, 5 PODIUMS AUX CHAMPIONNATS D'EURE-ET-LOIR DONT 3 TITRES : SENIOR, ESPOIR ET CADET. 1996 commence et les coureurs travaillent actuellement d'arrache-pied afin de préparer au mieux la saison et de progresser encore plus. Avec quasiment la même équipe, il est probable que les bons résultats et les podiums seront encore au rendez-vous.

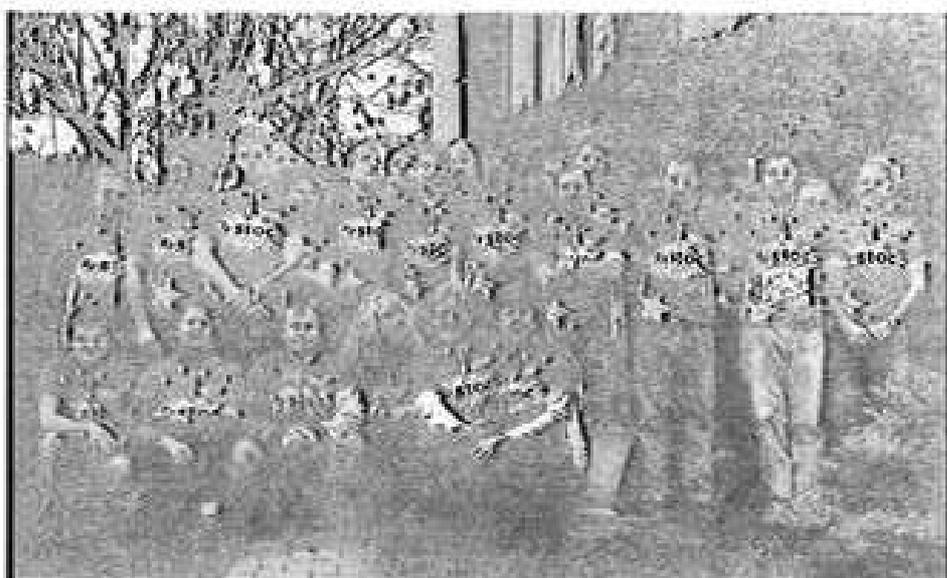
Le Club et les coureurs souhaitent vivement intéresser des sponsors afin de pouvoir participer et évoluer sur tout le territoire.

Les randonneurs restent fidèles aux chemins et détours de notre vallée, et vous donnent rendez-vous tous les dimanches matin - parking de la gare à 9 heures. Ambiance sympa, décontraction et plaisir de visiter les recoins de notre paysage.

PROGRAMME DU CLUB ANNÉE 1996

- 17 MARS 1996 :
RANDONNÉE DE LA VALLÉE DE L'EURE
- 6 AVRIL 1996 :
BOUM ADO SALLE DES FÊTES ST-PIAT
- MI-JUIN :
CHALLENGE ET CHAMPIONNAT RÉGIONAL
- COUPE DE FRANCE
CHAMPIONNAT DE FRANCE
- SEPTEMBRE :
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL AVEC LA 1^{re} MANCHE A ST-PIAT LE 15 SEPTEMBRE
- AOÛT :
LE TOUR DE FRANCE VTT...
PEUT-ÊTRE... C'EST UN RÊVE

ROCHER Bernard
Président Club VTT



La Compagnie des sapeurs-pompiers de Saint-Piat remercie toute la population pour le chaleureux accueil reçu lors du passage pour les calendriers.

Cette année les interventions ont augmenté par rapport à l'année 1994 suite aux inondations du début de l'année.

Je fais remarquer à la population que les nids d'insectes (guêpes) se traitent le soir sauf en cas d'urgence dans les lieux publics (école, centre aéré de Chargé).

Détail des interventions pour l'année 1995 :

- Nids de guêpes.....	45
- Accident de circulation et malaise	11
- Feu de cheminée et broussailles	3
- Inondations	10
- Tentative de suicide	1
- Divers (animaux blessés, etc.)	2

Total 72 interventions

Dans l'attente d'une année un peu plus reposante, la Compagnie des sapeurs-pompiers vous envoie leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 1996.

Le Chef de Corps, Caporal-Chef Hubert ALAIN

LES « AMIS D'ILLSCHWANG »

L'association les « Amis d'ILLSCHWANG » vous présente ses meilleurs vœux 1996.

Le week-end de l'Association une cinquantaine de membres de l'association se rendra en Allemagne témoigner de son amitié et en relation étroite avec l'équipe de football participera à un match amical entre nos deux villages. Ce voyage comme les précédents comptera sûrement pour un des meilleurs moments de l'année.

INFO : Le DIMANCHE 23 JUIN 1996, place de la salle des Fêtes et rue Verte : JOURNÉE BRIC A BRAC - VIDE GRENIER réservée aux habitants de Saint-Piat et communes limitrophes, de 9 heures à 19 heures.

Videz vos greniers, et pour cette occasion réservez un emplacement pour la journée. Une partie des emplacements sera réservée aux professionnels.

Une exposition de cartes postales anciennes par M. FOUCAULT Michel et une exposition de peintures d'amateur vous seront présentées à la salle des fêtes.

F. SIMONNET

GARAGE

"LE DIONVAL"

CARROSSERIE - PEINTURE
Réparations toutes marques
Dépôt vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

Tél. bureau : 37 31 01 07
Tél. garage : 37 32 45 88

N° SIRET 304 837 789 00014

CLIQUE MÉVOISINS / CHIMAY

La « CLIQUE MÉVOISINS / CHIMAY » ou A.C.M.C. vit depuis mai 1994 sous le statut d'Association.

Elle compte aujourd'hui 8 adhérents. Ce nombre tend à diminuer et un des souhaits de notre Association est de voir augmenter ses effectifs.

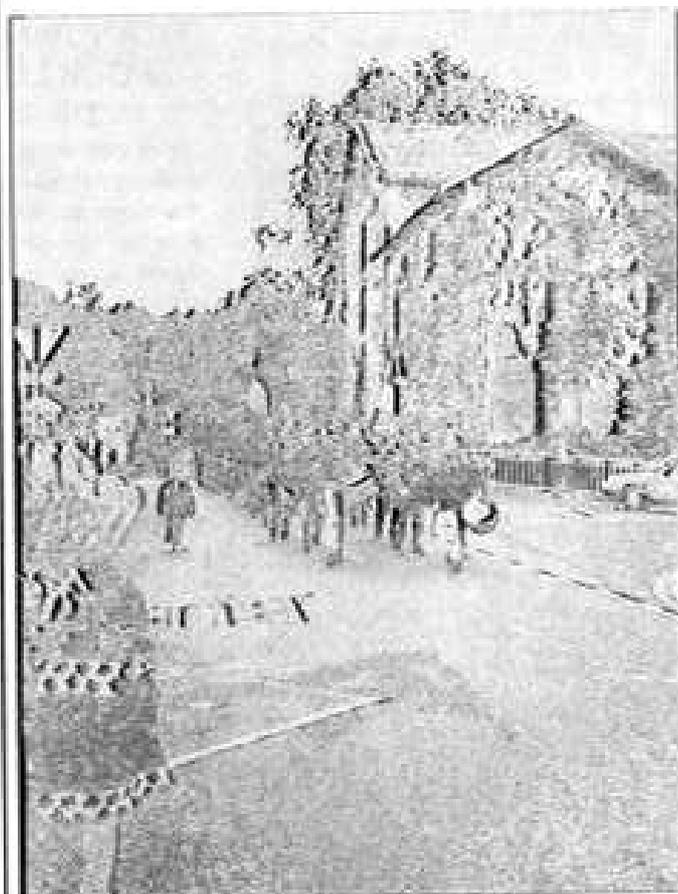
Pour les personnes qui seraient intéressées par notre activité, merci de vous manifester auprès de Bruno DELAROCHE ou à la mairie de Mévoisins.

L'A.C.M.C. participe dans les communes de Saint-Piat, Mévoisins et Chartainvilliers aux cérémonies commémoratives du 8 Mai 1945 et du 11 Novembre 1918 ainsi qu'à la fête du 14 Juillet.

L'A.C.M.C. organise également un concours de boules qui a enregistré, jusque-là, une forte participation.

Nous tenons à remercier les trois communes précitées pour l'aide qu'elles nous apportent.

B. DE LA ROCHE



Sylvia Coiffure

Solarium - UVA

16, place Sadorge

MAINTENON

37 23 02 02

Ont également participé au financement
de ce numéro

Denis LEVEILLARD

Maréchal Ferrant

Bernard VIET

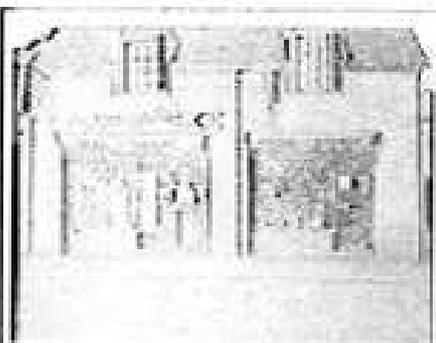
Menuiserie - Charpente
Escaliers - Agencement



**SOCIÉTÉ
DE
PRÉCISION
MÉCANIQUE**
GROUPE HUREL-CUBOS

11, rue du Luxembourg
28130 SAINT-PIAT

Tél. : 37.32.33.77
Télécopie : 37.32.30.65



34, rue de la République
28130 SAINT-PIAT - Tél. 37.32.30.04

Le bouquet de Notre Dame.

Brigitte LETHULLIER
tél. 37 36 14 20 - fax 37 36 49 42

22, rue des Changes
28000 CHARTRES



Yves POPOT • AGENCE GÉNÉRALE
4, PLACE SADORGE • 28130 MAINTENON
TÉL. 37 27 13 00 • FAX 37 27 10 93
C. C. P. LA SOURCE 1660-19 W

SERRURERIE MÉTALLERIE SOUDURE

PAPIN Philippe
15, rue de Dionval - 28130 ST-PIAT
☎ 37.32.35.63

Fabrication, Pose, Remise en état de
vos portails, défenses de fenêtres,
portes, balcons, etc.
STANDARD ou SUR MESURES
DEVIS GRATUIT



HUBERT ALAIN

MAÇONNERIE - RENOVATION
COUVERTURE

24, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

37.32.44.54

Bernard BRAZY

Peinture - Vitrerie
Revêtements Sols et Murs

B.P. N° 8
28130 MÉVOISINS

Tél. : 37 32 41 24

*Pour
des fêtes
de fin
d'année
gourmandes*



*Pensez à offrir
nos chocolats Maison
présentés dans de jolis coffrets
peints et décorés à la main*
ST-PIAT - Tél. 37.32.30.42
Conditions pour les cadeaux d'entreprise

MINOTERIE GOUBET et Cie

MOULIN
DE L'HORME-HALÉ

28130 Saint-Piat

37.32.30.03

E^{ts} ROY

Chemin n° 15

CHANGÉ

28130 Saint-Piat

Tél. : 37.18.57.70

Fax : 37.23.02.47

Robillard Marc
Plomberie - Chauffage

10 bis, rue des Martels
28130 Saint Piat

Tél. : 37.32.36.12



**L'ACADÉMIE
DE LA BIÈRE**

8, r. du Cheval-Blanc
CHARTRES

Tél. 37.36.90.07

Ouvert de 16 h 30
à 1 heure du matin
Fermeture le dimanche

7 bières au fût,
120 bières bouteille

Charcuterie Claude BIGOT

*Fabrication maison
Plats cuisinés sur commande*

Tournée
les lundi - Mercredi - Samedi
en matinée à St-Piat
devant votre domicile
le Jeudi au marché de Maintenon

GROGNEUL - Tél. : 37.32.30.52

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE L'ARBRE DE NOËL 1995 ET... LES VŒUX 1996

Le Père Noël sonne toujours deux fois

Le vendredi 8 décembre, les élèves du CE1 au CM2 ont pu apprécier les tours de magie et de passe-passe de Didier GOURCI, émule de Garcimore, le célèbre magicien de la télévision.

Les petits et les grands se trouvèrent sous le charme de cet illusionniste qui les invita à participer au tourbillon de ses tours originaux.

Le samedi 9 décembre les maternelles, les CP et les bébés bénéficièrent, en plus du spectacle, du passage du Père Noël dans les classes pour les uns avec distribution de jouets et de friandises pour l'ensemble.

A cette occasion je remercie encore une fois les parents, les délégués du Syndicat, les instituteurs et tous les bénévoles qui permirent d'apporter joie et bonheur à tout ce petit monde impatient de recevoir des cadeaux du Père Noël.

Les vœux du Syndicat Scolaire et le départ en retraite de Madame Jacqueline Bertrand

L'année 1996 commença par les vœux traditionnels qui se déroulèrent à la Salle des Fêtes de Saint-Piat où près d'une centaine de personnes étaient invitées : les maires

concernés et leurs adjoints, les délégués du Syndicat Scolaire, le directeur Monsieur Linet, les institutrices et instituteurs, les personnels de service, les chauffeurs de cars, les membres du Bureau des parents d'élèves avec leur président Monsieur Colombin, les bénévoles, les personnes qui nous ont aidés ponctuellement ainsi que Monsieur Beaufilet, président du Syndicat du Centre aéré de Changé et Madame Fouchard, représentant les transports d'Eure-et-Loir (ex Transbeauce) avec qui nous sommes en étroite collaboration...

Donc beaucoup de monde pour ces vœux traditionnels qui furent pour moi plus une réunion amicale qu'autre chose.

Après les remerciements et les petits cadeaux offerts à certains, cette manifestation sympathique honorait le départ en retraite de Madame Jacqueline Bertrand après 12 années au sein du regroupement et ce à l'appréciation unanime.

En souvenir de nous tous, il lui fut remis une radio K7/CD accompagnée d'une composition florale.

A l'issue de cette petite cérémonie chacun se retrouva autour du verre de l'amitié.

Ph. BERVAS, Président

EN BREF... EN BREF...

Ça bouge à SAINT-PIAT !

A savoir :

24 avril 1996 : wroom, wroom, passage de véhicules de collection (1951 à 1973) dans le village.

26 mai 1996 - Pentecôte : Retour de la traditionnelle Fête patronale - manège et grande course cycliste.

Campagne Prévention SIDA, chez nous. **Bravo** à l'initiative de la pharmacie d'avoir installé un distributeur de préservatifs.

LES COPINES

Concours « Maisons fleuries »

Vous êtes nombreux et soyez-le plus encore à agrémenter l'environnement de votre maison.

Nous vous invitons tous à mettre un peu de gaieté dans vos jardins et sur les rebords de vos fenêtres, à entretenir trottoirs et bordures de rivière.

Certains se verront cités et récompensés par une Commission du Conseil Municipal.



POURQUOI PAS LA FÊTE DE LA MUSIQUE À SAINT-PIAT ?

La commission des fêtes fait appel à tous les musiciens bénévoles (amateurs ou professionnels) pour animer cette soirée qui aura lieu le vendredi 21 juin 1996 sur la place Vauvilliers.

Nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître à la mairie pour l'organisation de cette manifestation.

CHAUFFAGE-PLOMBERIE

Rémy HACHE

7, place Vauvilliers
28130 - SAINT-PIAT

Tél. : 37.32.31.32

Fax : 37.32.44.40

Pompes Funèbres Marbrerie GUILVARD

Toutes démarches

Tél. 37.27.51.06 (24h/24)

Transfert avant mise en bière
Funérarium

Crémations

7 Bd Carnot - 28130 MAINTENON

MENUISIER artisan

Installations cuisine
Agencement
Portail
Clôture

PATRICE
ECUYER

☎ 37.32.46.25

15, rue de Dionval - SAINT-PIAT